



YaraBela[®] NS-21 21-0-0

CAN/EN

Guaranteed Minimum Analysis:

Total Nitrogen (N)	21%
10.8% Ammoniacal Nitrogen	
10.2% Nitrate Nitrogen	
Magnesium (Mg).....	1.8%
Water Soluble Magnesium	0.1%
Calcium (Ca).....	9.5%
Total Sulphur (S)	5.7%

Guarantees based on Ammonium Nitrate, Ammonium Sulfate, Calcium Sulfate (Gypsum), Magnesium Nitrate and Dolomite.

Guaranteed by: Yara Canada, Inc., 1874 Scarth Street, Suite 1800, Regina, Saskatchewan S4P 4B3, Canada
Product of Belgium

There are no implied warranties of merchantability or fitness with respect to these products, nor are there any expressed warranties other than as may be contained in any guaranteed analysis that may accompany the product. Buyer assumes all risk to person and property in the use, handling or storage of the product. Seller's liability is limited to the full amount of the purchase price, with the waiver of any incidental or consequential damages being an expressed provision of this sale.

Mineral fertilizers are inorganic salts or mixtures of salts. By their nature, fertilizer salts may be irritating to the skin and eyes. Precautions should be taken to prevent eye contact and minimize skin contact. Fertilizer dusts are considered nuisance-type dusts. Inhalation of nuisance dusts may induce or aggravate respiratory discomfort. Use a properly fitted, particulate filter respirator complying with an approved standard if a risk assessment indicates this is necessary. Respirator selection must be based on known or anticipated exposure levels, the hazards of the product and the safe working limits of the selected respirator.

Use in accordance with recommendations of a qualified individual or institution such as, but not limited to, a certified crop advisor, agronomist, university crop extension publication, or apply according to recommendations in your approved nutrient management plan.

NOT A DOT REGULATED PRODUCT. THIS PRODUCT IS NOT CLASSIFIED AS AN OXIDIZER AND, AS SUCH DOES NOT REQUIRE PLACARDING OR SPECIAL HANDLING.



WARNING

Causes serious eye irritation. Wear eye protection.
Wash hands thoroughly after handling.
IF IN EYES: Rinse cautiously with water for several minutes.
Remove contact lenses, if present and easy to do. Continue rinsing.
If eye irritation persists: Get medical attention.

First Aid:

Eye Contact: Rinse with plenty of running water. Check for and remove any contact lenses. Get medical attention if irritation occurs.
Inhalation: If inhaled, remove to fresh air. In case of inhalation of decomposition products in a fire, symptoms may be delayed. The exposed person may need to be kept under medical surveillance for 48 hours.
Skin contact: Wash with soap and water. Get medical attention if irritation develops.
Ingestion: Wash out mouth with water. If material has been swallowed and the exposed person is conscious, give small quantities of water to drink. Do not induce vomiting unless directed to do so by medical personnel. Get medical attention if adverse health effects persist or are severe.

Handle this product properly. To assure optimum quality and performance: use clean, dry and well maintained equipment.

Questions / Information

Customer Service / Service à la clientèle : 888-968-8666

Net Bulk Weight : see weight certificate / Poids net en vrac : Voir certificat du poids

CAN/FR

Analyse minimum garantie :

Azote total (N)	21 %
10,8 % Azote Ammoniacal	
10,2 % Azote Nitrite	
Magnesium (Mg).....	1,8 %
Magnésium soluble dans l'eau	0,1 %
Calcium (Ca)	9,5 %
Sulphur (S).....	5,7 %

Les garanties sont fondées sur le nitrate d'ammonium, le sulfate d'ammonium, le sulfate de calcium (gypse), le nitrate de magnésium et la dolomite.

Garanti par : Yara Canada, Inc., 1874 rue Scarth, Bureau 1800, Regina, Saskatchewan S4P 4B3, Canada
Produit de Belgique

Il n'y a aucune garantie implicite de qualité marchande ou d'adaptabilité concernant ces produits, non plus qu'il y a toutes garanties explicites autres que celle qui peut accompagner le produit. L'acheteur assume tous les risques envers les personnes et la propriété reliés à l'utilisation, la manutention ou l'entreposage de ce produit. La responsabilité du vendeur se limite au montant total du prix d'achat avec renonciation pour tous dommages accidentels ou corrélatifs étant une clause explicite de cette vente.

Les engrais minéraux sont des sels inorganiques ou des mélanges de sels. En raison de leur nature, les sels des engrais minéraux peuvent être irritants pour la peau et les yeux. Il faudrait prendre des précautions pour prévenir le contact avec les yeux et pour minimiser le contact avec la peau. Les poussières d'engrais minéraux sont considérées comme des poussières nuisibles. L'inhalation de poussières nuisibles peut provoquer ou aggraver un inconfort respiratoire. Si une évaluation du risque indique que c'est nécessaire, utiliser un appareil respiratoire avec filtres à particules qui satisfait aux normes approuvées. La sélection de l'appareil respiratoire doit être effectuée selon les niveaux d'exposition connus ou anticipés, les dangers que présentent le produit et les limites sécuritaires de l'appareil choisi par rapport au travail à accomplir.

Utiliser conformément aux recommandations d'une personne qualifiée ou d'un établissement tel que, sans s'y limiter, un conseiller agréé en cultures, un agronome, une publication universitaire de vulgarisation relative aux cultures, ou appliquer selon les recommandations de votre plan de fertilisation approuvé.

PRODUIT NON RÉGLEMENTÉ. CE PRODUIT N'EST PAS CLASSÉ COMME OXYDANT. DONC, IL NE REQUIERT PAS UN PANNEAU D'AFFICHAGE SPÉCIAL OU UNE MANUTENTION PARTICULIÈRE.



AVERTISSEMENT

Cause une sérieuse irritation aux yeux. Porter une protection pour les yeux. Se laver soigneusement les mains après la manutention.
SI DANS LES YEUX : Rincer délicatement avec de l'eau pour plusieurs minutes. Enlever les verres de contact. Continuer de rincer.
Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

Premiers soins :

Contact avec les yeux : Rincer abondamment à l'eau courante. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. En cas d'irritation, consulter un médecin.
Inhalation : En cas d'inhalation, déplacer la personne à l'air frais. En cas d'inhalation de produits de décomposition dans un feu, des symptômes peuvent se manifester à retardement. La personne exposée peut nécessiter une surveillance médicale pendant 48 heures.
Contact avec la peau : Laver avec de l'eau et du savon. En cas d'irritation, consulter un médecin.
Ingestion : Rincer la bouche avec de l'eau. En cas d'ingestion de la matière, si la personne exposée est consciente, lui donner de petites quantités d'eau à boire. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Consulter un médecin si les effets nocifs persistent ou sont graves.

Manutentionner ce produit de façon convenable. Pour assurer qualité et performance optimales, utiliser un équipement propre, sec et bien entretenu.